

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE
LA COMMUNE DE BEAUMONT SUR VESLE**

Réunion du 05 décembre 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Par suite d'une convocation en date du 29 novembre 2017, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie à 20h30 sous la présidence de Monsieur TETENOIRE André, Maire.

Présents: Mrs TETENOIRE - MICHEL – BERNARD - CHARRIERE – DOERR - Ecoutin - FOUCHER – LABBÉ et Mmes TROUSSET – GOULARD - LOISEAU

Absents excusés: Mrs LAMORT – MACKPAYEN - Mme BERARDI

Monsieur BERNARD a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur Johan BERNARD a été nommé secrétaire de séance.

A L'ordre du jour

01 / 10 Délibération n° 3268

**DECISION MODIFICATIVE N°5
Annule et remplace la décision modificative n°2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2017 :

COMPTES DÉPENSES						
SENS	SECTION	CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	NATURE	MONTANT
D	FONC	011	6168		AUTRES	- 1080 €
D	INV	16	165	OPFI	DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS	1080 €
D	FONC	023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1080 €
TOTAL						1080 €
COMPTES RECETTES						
R	INV	021	021	OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 1080 €
TOTAL						+ 1080 €

Approuvé à l'unanimité

02 / 10 Délibération n° 3269

**DECISION MODIFICATIVE N°6
Annule et remplace les décisions modificatives n° 1 et 3**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2017 :

COMPTES DÉPENSES						
SENS	SECTION	CHAPITRE	COMPTE	OPERATION	NATURE	MONTANT
D	FONC	023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 5000 €
D	FONC	66	6682		INDEMNITÉ DE RÉAMÉNAGEMENT D'EMPRUNT (POUR ORDRE)	5000 €
TOTAL						0 €
COMPTES RECETTES						
R	INV	021	021	OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 5000 €
R	INV	16	1641	OPFI	EMPRUNTS EN EUROS	5000 €
TOTAL						0 €

Approuvé à l'unanimité

03 / 10 Délibération n° 3270

TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR CHEMIN FORESTIER

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remettre en état le chemin rural dit « du Bois de Reims », celui-ci étant devenu impraticable.

Un devis a été demandé à deux entreprises :

- La SARL PRESTA-VITIVIGNE, pour un montant total de 1080 € TTC
- La société TECHNIGAZON, pour un montant total de 4500 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Approuve la remise en état du chemin rural dit du Bois de Reims
- Accepte le devis de La SARL PRESTI-VITIVIGNE pour un montant de 1080 € TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

04 / 10 Délibération n° 3271

TERRAIN MULTISPORTS CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les différents devis reçus pour la réalisation du terrain multisports :

- Pour le terrassement, l'entreprise EUROVIA a fait une proposition à 15 636 € TTC, et l'entreprise CTP une proposition à 28 436.11 € TTC.
- Pour la fourniture et installation du terrain multisports, l'entreprise NERUAL a fait une proposition à 31 080 € TTC, et l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITÉS une proposition à 32 400 € TTC.

Le Conseil Municipal étudie ces propositions en se basant sur des critères de qualité de prestations et de prix.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

- d'attribuer la partie terrassement à l'entreprise EUROVIA pour un montant total de 15 636 € TTC,
- d'attribuer la fourniture et pose du terrain multisports à l'entreprise MEFRAN COLLECTIVITÉS pour un montant total de 32 400 € TTC
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- de solliciter le Ministère de l'intérieur, afin qu'une subvention soit allouée à la commune au titre de la réserve Ministérielle (TDIL), et de maintenir les demandes de subventions indiquées dans la délibération n° 3249 du 1^{er} juin 2017.

05 / 10 Délibération n° 3272

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire expose la demande de subventions faite par l'association « Les 4 saisons »:

Le Conseil Municipal décide, délibère, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 500 euros à l'association « Les 4 saisons ».

06 / 10 Délibération n° 3273

DON À LA COMMUNE

Suite à la randonnée organisée le dimanche 5 novembre à Beaumont-sur-Vesle, l'association Beaumont Loisirs et Sport a récolté la somme de 958 euros.

L'association souhaite reverser cette somme à la commune afin de participer au financement du terrain multisports.

Le Conseil Municipal décide, délibère, à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** le don de 958 euros fait par l'association Beaumont Loisirs et Sport au profit de la commune.

07 / 10 Délibération n° 3274

INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- De renommer l' « impasse des pêcheurs », afin d'être en concordance avec la plaque de rue qui indique « allée les pêcheurs ». L' « impasse des pêcheurs » est renommée « Allée les pêcheurs ».
- Qu'un envoi du projet de règlement de cimetière soit fait, par email, à chaque conseiller municipal, afin que chacun puisse en prendre connaissance et faire des remarques si nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Vu pour être affiché le vendredi 08 décembre 2017, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.